

3 - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2033-C

2023

Désignation de l'entreprise : SAS AD VANDCHRIS						Néant :	*	
<b>I IMMOBILISATIONS</b>								
ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
							Réévaluation* Val. d'origine des immo en fin d'ex.	
Fonds commercial	400		402		404		406	
Autres immob incorp.	410	16 000	412		414		416	16 000
I Terrains	420		422		424		426	
M Constructions	430		432		434		436	
M Inst. tech. mat. out	440	1 888	442	3 246	444	664	446	4 469
C Inst. gén. agenc.	450	28 598	452	5 780	454		456	34 378
O Mat. de transport	460	26 001	462		464		466	26 001
R Autres immos corp.	470	26 326	472	12 653	474	83	476	38 896
Immob. financières	480	31 210	482	384	484		486	31 594
<b>TOTAL</b>	<b>490</b>	<b>130 022</b>	<b>492</b>	<b>22 063</b>	<b>494</b>	<b>747</b>	<b>496</b>	<b>151 338</b>

<b>II AMORTISSEMENTS</b>								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Mt Amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amort. afférents aux éts. sortis de l'actif		Mt Amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial	495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles	500	16 000	502		504		506	16 000
I Terrains	510		512		514		516	
M Constructions	520		522		524		526	
M Installations techn., mat. & out. ind.	530	1 888	532	654	534	664	536	1 878
C Inst. générales, agencés divers	540	14 326	542	3 156	544		546	17 482
O Matériel de transport	550	22 107	552	3 882	554		556	25 989
R Autres immobilisations corporelles	560	11 783	562	7 408	564	83	566	19 108
<b>TOTAL</b>	<b>570</b>	<b>66 104</b>	<b>572</b>	<b>15 100</b>	<b>574</b>	<b>747</b>	<b>576</b>	<b>80 457</b>

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15% et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si cadre insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	1	2	3	4	5			
	MACHINE A CAFE CM6350	ONDULATEUR EATON						
	6	7	8	9	10			
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissement	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
1	2	3	4	5		6	7	8
1	664	664						
2	83	83						
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
<b>TOTAL</b>	<b>747</b>	<b>747</b>	<b>582</b>	<b>584</b>	<b>586</b>	<b>581</b>	<b>587</b>	<b>589</b>
Plus-values taxables à 19%		579	Régularisations *		590			
<b>TOTAL</b>					<b>596</b>			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N

4 - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES  
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

N° 2033-D 2023

Désignation de l'entreprise : SAS AD VANDCHRIS					Néant :	*
<b>1 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>						
A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions : reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortis. dérogatoires	600	602	604	606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607	
	Autres provis. réglemt.	610	612	614	616	
	Provisions pour risques et charges	620	622	624	626	
	Sur immobilisations	630	632	634	636	
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646	
	Sur clients et cptes rattac.	650	652	654	656	
	Autres prov. pour dépréc.	660	662	664	666	
	<b>TOTAL</b>	<b>680</b>	<b>682</b>	<b>684</b>	<b>686</b>	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
	Dotations	Reprises	(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
Fonds commercial	681	683	1	Indemn. congés payés, charges...	
Autres Immos. incorp.	700	705	2		
Terrains	710	715	3		
Constructions	720	725	4		
Inst. Techn. Mat & Out	730	735	5		
Inst. Génér. Agenc. Div	740	745	6		
Matériel de transport	750	755	7		
Autre immos corpor.	760	765			
<b>TOTAL</b>	<b>770</b>	<b>775</b>	Total à reporter lig.322 N°2033-B		<b>780</b>

II DÉFICITS REPORTABLES	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits transférés de plein droit (art 209 II-2- du CGI)	982 bis
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
<b>TOTAL des déficits restant à reporter</b>	<b>870</b>

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

III DIVERS				
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	Montant de la TVA collectée	374	83 594
Dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154 bis du CGI dont cot. facultatives Madelin	325			
Dont cot. facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	31 633
Dont montant déductible des cot. sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326			
N° du centre de gestion agréé	388	Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI			397	

**DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

N° 2033-E 2023

Désignation de l'entreprise : SAS AD VANDCHRIS		Néant : <input type="checkbox"/> **
Exercice ouvert le : 01/01/2022	et clos le : 31/12/2022	Durée en nombre de mois : 12
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>		
Effectifs moyens du personnel :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>		
<b>I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE</b>		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	1 310 110
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	0
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	0
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	0
<b>Total 1</b>	<b>106</b>	<b>1 310 110</b>
<b>II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	1 317
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	0
Subv. d'exploitation reçues	113	0
Variation positive des stocks	111	0
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	0
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	0
<b>Total 2</b>	<b>106</b>	<b>1 317</b>
<b>III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>		
Achats	121	19 309
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	84 180
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	-0
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	0
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	33
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	0
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	0
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une normale et courante	150	0
<b>Total 3</b>	<b>152</b>	<b>103 522</b>
<b>IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE</b>		
<b>Calcul de la valeur ajoutée</b>	<b>Total 1 + Total 2 - Total 3</b>	<b>137</b>
		<b>1 207 906</b>
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les form. 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les form. 1329AC et 1329 DEF. Si la VA est négative, il convient de reporter un montant égal à zéro au cadre C des form. 1329 AC et 1329 DEF).	117	1 207 906
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE	20	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	22	
Effectifs au sens de la CVAE	23	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	26	
Période de référence	du	au
Date de cessation	186	
Attention, il ne doit pas être tenu compte des lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.		

## 6 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant :  \*

EXERCICE CLOS LE	31/12/2022	N° SIRET	80198996300021
DENOMINATION DE L'ENTREPRISE	SAS AD VANDCHRIS		
ADRESSE (voie)	5 PL DE L AMIRAL COURBET ADHAP SERVICES		
CODE POSTAL	80100	VILLE	ABBEVILLE
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes
			904 320

**I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique	Dénomination	Nb de parts ou actions	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse : N°	Libellé voie	Pays	
Code postal	Commune		

  

Forme juridique	Dénomination	Nb de parts ou actions	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse : N°	Libellé voie	Pays	
Code postal	Commune		

  

Forme juridique	Dénomination	Nb de parts ou actions	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse : N°	Voie	Pays	
Code postal	Commune		

  

Forme juridique	Dénomination	Nb de parts ou actions	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse : N°	Libellé voie	Pays	
Code postal	Commune		

**II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

MME	Nom patronymique	CHRISTOPHE	Prénom(s)	MARIE LINE
Titre (2) : Nom marital	VANDREDEUILLE	Nombre de parts	220	% de détention
				68,00
Naissance : Date	10/11/1960	N° dpt	08	Commune
				VILLERS SEMEUSE
				Pays
				FR
Adresse : N°	240	Libellé voie	RUE WUILLAUME	
Code postal	59570	Commune	OBIES	
			Pays	
			FR	

  

M	Nom patronymique	VANDREDEUILLE	Prénom(s)	XAVIER
Titre (2) : Nom marital	VANDREDEUILLE	Nombre de parts	100	% de détention
				32,00
Naissance : Date	20/11/1965	N° dpt	59	Commune
				ROUBAIX
				Pays
				FR
Adresse : N°	240	Libellé voie	RUE WUILLAUME	
Code postal	59570	Commune	OBIES	
			Pays	
			FR	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame

7 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G

2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10% du capital)

1	(1) Néant : <input type="checkbox"/>

N° DE DEPOT

EXERCICE CLOS LE  N° SIRET

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL  VILLE

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales et participations excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033NOT.

Désignation de l'entreprise : SAS AD VANDCHRIS			Néant			
Adresse de l'entreprise : 5 PL DE L AMIRAL COURBET ADHAP SERVICES 80100 ABBEVILLE						
Numéro SIRET* : 80198996300021						
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12			Durée de l'exercice précédent* : 12		Ex. N-1 clos le :	
			Exercice N, clos le : 31/12/2022		31/12/2021	
<b>ACTIF</b>			Brut 1	Amortis.-Provisions 2	Net 3	Net 4
I	Immobilisations - Fonds commercial*	010		012		
M	Incorporelles - Autres*	014	16 000	016	16 000	
M	Immobilisations corporelles*	028	103 744	030	64 457	39 288
	Immobilisations financières* (1)	040	31 594	042		31 210
Total I (5)		044	151 338	048	80 457	70 881
C	Stocks - Mat. 1ères, appros en cours de prod.*	050		052		
I	- Marchandises*	060		062		
R	Avances et acomptes versés sur cdes	064		066		
C	Créances - Clients et comptes rattachés*	068	129 925	070		129 925
U	(2) - Autres* (3)	072	16 696	074		16 696
L	Valeurs mobilières de placement	080		082		
A	Disponibilités	084	292 770	086		292 770
N	Charges constatées d'avance*	092	777	094		777
Total II		096	440 168	098		440 168
Total général (I + II)		110	591 506	112	80 457	511 049

<b>PASSIF</b>			Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2		
K	Capital social ou individuel*	120	32 000	32 000		
	Ecart de réévaluation	124				
P	Réserve légale	126				
R	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* <input type="text" value="131"/> )	132				
P	Report à nouveau	134	78 004	63 417		
R	Résultat de l'exercice	136	83 527	89 466		
E	Subventions d'investissement	137	6 670			
S	Provisions réglementées	140				
Total I		142	200 200	184 884		
Provisions pour risques et charges		Total II	154			
D	Emprunts et dettes assimilées (4)	156	97 859	96 839		
E	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164				
T	Fournisseurs et comptes rattachés* (4)	166	38 603	20 276		
T	Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés Ex. N : <input type="text" value="169"/> <input type="text" value="633"/> )	172	174 386	207 238		
E	Produits constatés d'avance	174				
Total III		176	310 849	324 353		
Total général (I + II + III)		180	511 049	509 237		
R	(1) Dont immobilisations financières	193	1 210	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	4 426
E	à moins d'un an					
N	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût revient des immos acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	22 063
V	(3) Dont comptes courants d'associés	199		Prix de vente hors TVA des immob cédées au cours de l'ex.*	184	
I	débiteurs					

\* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : SAS AD VANDCHRIS						Néant :		*		
<b>I IMMOBILISATIONS</b>										
ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation* Val. d'origine des immo en fin d'ex.
Fonds commercial		400		402		404		406		
Autres immob incorp.		410 16 000		412		414		416 16 000		
I Terrains		420		422		424		426		
M Constructions		430		432		434		436		
M Inst. tech. mat, out		440 1 888		442 3 246		444 664		446 4 469		
C Inst. gén. agenc.		450 28 598		452 5 780		454		456 34 378		
O Mat. de transport		460 26 001		462		464		466 26 001		
R Autres immos corp.		470 26 326		472 12 653		474 83		476 38 896		
Immob. financières		480 31 210		482 384		484		486 31 594		
TOTAL		490 130 022		492 22 063		494 747		496 151 338		
<b>II AMORTISSEMENTS</b>										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Mt Amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amort. afférents aux élt. sortis de l'actif		Mt Amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial			495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles			500 16 000		502		504		506 16 000	
I Terrains			510		512		514		516	
M Constructions			520		522		524		526	
M Installations techn., mat. & out. ind.			530 1 888		532 654		534 664		536 1 878	
C Inst. générales, agencs divers			540 14 326		542 3 156		544		546 17 482	
O Matériel de transport			550 22 107		552 3 882		554		556 25 989	
R Autres immobilisations corporelles			560 11 783		562 7 408		564 83		566 19 108	
TOTAL			570 66 104		572 15 100		574 747		576 80 457	
<b>III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES</b> (19 %, 15% et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si cadre insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	MACHINE A CAFE CM6350	ONDULATEUR EATON								
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissement	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Court terme *	Plus ou moins-values Long terme				
	1	2	3	4	5	19 %	15% ou 12,8%	0 %		
1	664	664								
2	83	83								
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
	747	747								
Plus-values taxables à 19%	579		Régularisations *	590						
TOTAL	596									

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N

## DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS AD VANDCHRIS						Néant :		*	
<b>1 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>									
<b>A NATURE DES PROVISIONS</b>		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations exercice		Diminutions : reprises exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortis. dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provis. réglemt.	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
dépréciation	Sur clients et cptes rattac.	650		652		654		656	
	Autres prov. pour dépréc.	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

<b>B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>				<b>C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
		Dotations		Reprises		(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
Fonds commercial	681		683		1 Indemn. congés payés, charges...		
Autres Immos. incorp.	700		705		2		
Terrains	710		715		3		
Constructions	720		725		4		
Inst. Techn. Mat & Out	730		735		5		
Inst. Gén. Agenc. Div	740		745		6		
Matériel de transport	750		755		7		
Autre immos. corpor.	760		765				
TOTAL		770		775	Total à reporter lig.322 N°2033-B		780

<b>II DÉFICITS REPORTABLES</b>	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits transférés de plein droit (art 209 II-2- du CGI)	982 bis
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
TOTAL des déficits restant à reporter	870

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

<b>III DIVERS</b>			
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	Montant de la TVA collectée	374 83 594
Dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154 bis du CGI dont cot. facultatives Madelin	325		
Dont cot. facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378 31 633
Dont montant déductible des cot. sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé	388	Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI			397



Désignation de l'entreprise : SAS AD VANDCHRIS	Néant : <input type="checkbox"/>	**
Exercice ouvert le : 01/01/2022	et clos le : 31/12/2022	Durée en nombre de mois : 12
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>		
Effectifs moyens du personnel :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>		
<b>I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE</b>		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	1 310 110
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	0
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	0
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	0
<b>Total 1</b>	<b>106</b>	<b>1 310 110</b>
<b>II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	1 317
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	0
Subv. d'exploitation reçues	113	0
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	0
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	0
<b>Total 2</b>	<b>106</b>	<b>1 317</b>
<b>III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>		
Achats	121	19 309
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	84 180
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	-0
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	0
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	33
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	0
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	0
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une normale et courante	150	0
<b>Total 3</b>	<b>152</b>	<b>103 522</b>
<b>IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE</b>		
<b>Calcul de la valeur ajoutée</b>	<b>Total 1 + Total 2 - Total 3</b>	<b>137</b>
		<b>1 207 906</b>
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les form. 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les form. 1329AC et 1329 DEF. Si la VA est négative, il convient de reporter un montant égal à zéro au cadre C des form. 1329 AC et 1329 DEF).	117	1 207 906
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE	20	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	22	
Effectifs au sens de la CVAE	23	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	26	
Période de référence	du	au
Date de cessation	186	
Attention, il ne doit pas être tenu compte des lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.		

Exercice ouvert le : 01/01/2022 et clos le : 31/12/2022		Régime "simplifié d'imposition" <input checked="" type="checkbox"/> Si option pour le régime optionnel de Déclaration de résultat d'ensemble du groupe <input type="checkbox"/> ou "réel normal" <input type="checkbox"/> taxation au tonnage <input type="checkbox"/>	
<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>			
Désignation de la société :		Adresse du siège social	
SAS AD VANDCHRIS 5 PL DE L AMIRAL COURBET ADHAP SERVICES 80100 ABBEVILLE			
N° Siret	80198996300021		
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
<b>REGIME FISCAL DES GROUPES</b>			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du cgi)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :			
Dénomination :			N° Siret :
Adresse :			
<b>B ACTIVITE</b>			
Activités exercées (souligner l'activité principale) :		<u>AIDE A DOMICILE</u>	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>
<b>C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (CF. notice de la déclaration n° 2065)</b>			
<b>1 Résultat fiscal</b>		Bénéfice imposable au taux de 15 %	38 120
		DEFICIT	
		(Report de la ligne XO DU 2058A ou 372 du 2033B)	
		Bénéfice imposable au taux normal (25%, 26,5%, 27,5%)	68 167
		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	
<b>2 Plus-values</b>			
PVLTI imposables au taux de 15%			
PVLTI imposables			
à 19 %	Autres plus-values imposables	Plus-values à LT imposables	PV exonérées (art. 238 quinquies)
	à 19 %	à 0%	
<b>3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches. (Cocher la case selon le cas).</b>			
Ent. nouv. art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entre. innovantes <input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Terri. entr. <input type="checkbox"/>	PME innovantes <input type="checkbox"/>
Ent. nouv. art. 44 septies <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Sociétés d'invest. immo. cotées <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>	BUD, art. 44 sexdecies <input type="checkbox"/>	
Bénéfice ou déficit exonéré (+ ou - selon le cas)		Plus values exonérées relevant du taux de 15%	
<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur :</b>			
productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>			
<b>D IMPUTATIONS (CF. notice de la déclaration n° 2065)</b>			
<b>1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt</b>			
<b>2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou collectivité territoriale d'Outer-Mer, un crédit d'impôt</b>			
représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou coll.		Total figurant au cadre VII de l'imprimé 2066	
<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (CF. notice de la déclaration n° 2065)</b>			
Recettes nettes soumises à la contribution 2.5 %			
<b>F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE</b>			
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%			
<b>G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DEPOT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS</b>			
1 - Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration 2258-SD (article 223 quinquiés C-1-1), cochez la case : <input type="checkbox"/>			
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration N°2258-SD, indiquer ci-dessous le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désigné : N° d'identification fiscale : <input type="text"/>			
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration 2258-SD par la société tête de groupe (article 223 quinquiés C-1-2), cochez : <input type="checkbox"/>			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe : N° d'identification fiscale : <input type="text"/>			
<b>H COMPTABILITE INFORMATISEE</b>			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé
			WINSIS
<b>Examen de conformité fiscale</b>		Nom, adresse du prestataire :	
		N° SIREN du prestataire: <input type="text"/>	
Nom, adresse, téléphone, télécopie :			
- du comptable * : <input type="checkbox"/> SA FIDUCIAL ABBEVILLE A Téléphone : 03.22.20.73.50 70 RUE VENTOSE 80142 ABBEVILLE			
- du conseil * : <input type="checkbox"/>			
Téléphone :			
- du C.G.A. ou du viseur conventionné:			
N° agrément :		Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	
Visa : CGA/AGA <input type="checkbox"/>		A ABBEVILLE le 15/05/2023	
Nom du déclarant : MME CHRISTOPHE MARIE LINE			
Qualité du déclarant : PRESIDENTE			

**IMPOTS SUR LES SOCIETES**  
**Annexe à la déclaration N° 2065**

**N° 2065 bis**    2023

Désignation de l'entreprise :		SAS AD VANDCHRIS					
et date de clôture de l'exercice:		31/12/2022					
<b>I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES</b>							
1	Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales	- Payées par la société elle-même.					(a)
	payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts (4)	- Payées par étab. chargé du serv des titres					(b)
2	Mt des distribut° correspondant à des rémun. ou avantages dont la soc. ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						(c)
3	Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes ou sociétés interposées						(d)
4	Montant des distributions autres que celles visées en (a),					(e)	
	(b), (c) ou (d) ci dessus. (3)					(f)	
	(A préciser par nature sur les lignes (e) à (h))					(g)	
						(h)	
5	Mt des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						(i)
6	Mt des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						(j)
7	Montant des revenus répartis (5)					Total (a) à (h)	
<b>J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES</b>							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann III) : - SARL - tous les associés, - SCA - associés gérants; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants		SARL Nombre de parts appartenant à chq. associé (2)	Sommés versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné colonne (1) à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
			année du versement (3)	Montant des sommes versées			
		Traitements, émoluments, indemnités. (4)		Frais de représentation, de mission et de déplac. (5)		Frais professionnels autres que (5) et (6). (8)	
				Ind. forfaitaires (5)	Remboursements (6)	Ind. forfaitaires (7)	Remboursements (8)
<b>K DIVERS</b>							
<b>Nom et Adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)</b>							
<b>Adresses des autres établissements</b>							
<b>L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION</b>							
<b>REMUNERATIONS</b>							
Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)						895 212	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages							
<b>MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES</b>				à 0%	à 15%	à 19%	
MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
MVLТ imputée sur les PVLТ de l'exercice							
MVLТ réalisée au cours de l'exercice							
MVLТ restant à reporter							
<b>M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS</b>							
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice							
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice							

## 6 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F

2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait

(1) Néant : \*

détenant directement au moins 10% du capital de la société)

EXERCICE CLOS LE	31/12/2022	N° SIRET	80198996300021
DENOMINATION DE L'ENTREPRISE	SAS AD VANDCHRIS		
ADRESSE (voie)	5 PL DE L AMIRAL COURBET ADHAP SERVICES		
CODE POSTAL	80100	VILLE	ABBEVILLE
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes
			902
			904
			320

## I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		Nb de parts ou actions	% de détention
Adresse : N°		Libellé voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		Nb de parts ou actions	% de détention
Adresse : N°		Libellé voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		Nb de parts ou actions	% de détention
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		Nb de parts ou actions	% de détention
Adresse : N°		Libellé voie	
Code postal		Commune	Pays

## II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

MME	Nom patronymique	CHRISTOPHE	Prénom(s)	MARIE LINE
Titre (2) : Nom marital	VANDREDEUILLE	Nombre de parts	220	% de détention
				68,00
Naissance : Date	10/11/1960	N° dpt	08	Commune
				VILLERS SEMEUSE
				Pays
				FR
Adresse : N°	240	Libellé voie	RUE WUILLAUME	
Code postal	59570	Commune	OBIES	Pays
				FR

M	Nom patronymique	VANDREDEUILLE	Prénom(s)	XAVIER
Titre (2) : Nom marital	VANDREDEUILLE	Nombre de parts	100	% de détention
				32,00
Naissance : Date	20/11/1965	N° dpt	59	Commune
				ROUBAIX
				Pays
				FR
Adresse : N°	240	Libellé voie	RUE WUILLAUME	
Code postal	59570	Commune	OBIES	Pays
				FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame

**7 - FILIALES ET PARTICIPATIONS**

**N° 2033-G** 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

1	(1) Néant : <input type="checkbox"/>

N° DE DEPOT

EXERCICE CLOS LE  N° SIRET

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL  VILLE

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales et participations excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033NOT.

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 30 juin 2023 – AFFECTATION DU RESULTAT**

**Affectation du résultat :**

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élève à 83 964,65€ (bénéfice), En conséquence, la Présidence propose que les bénéfices de l'exercice, soient affectés de la façon suivante :

- Réserve légale : 3 200€
- Dividende total revenant aux actionnaires : 50 000€.
- Report à nouveau : 30 764,65€



**SECONDE RESOLUTION**

L'assemblée générale approuve la répartition d'affectation du résultat qui lui est présentée.

Le bénéfice enregistré sur l'exercice clos au 31 décembre 2022 est donc affecté de la façon suivante :

- **Réserve légale : 3 200€**
- **Dividende total revenant aux actionnaires : 50 000€. Il sera mis en paiement le 12/07/2023 après déduction du prélèvement forfaitaire unique de 30%.**
- **Report à nouveau**

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 30 juin 2023 – AFFECTATION DU RESULTAT**

**Affectation du résultat :**

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élève à 83 964,65€ (bénéfice), En conséquence, la Présidence propose que les bénéfices de l'exercice, soient affectés de la façon suivante :

- Réserve légale : 3 200€
- Dividende total revenant aux actionnaires : 50 000€.
- Report à nouveau : 30 764,65€



**SECONDE RESOLUTION**

L'assemblée générale approuve la répartition d'affectation du résultat qui lui est présentée.

Le bénéfice enregistré sur l'exercice clos au 31 décembre 2022 est donc affecté de la façon suivante :

- **Réserve légale : 3 200€**
- **Dividende total revenant aux actionnaires : 50 000€. Il sera mis en paiement le 12/07/2023 après déduction du prélèvement forfaitaire unique de 30%.**
- **Report à nouveau**

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 30 juin 2023 – AFFECTATION DU RESULTAT**

**Affectation du résultat :**

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élève à 83 964,65€ (bénéfice), En conséquence, la Présidence propose que les bénéfices de l'exercice, soient affectés de la façon suivante :

- Réserve légale : 3 200€
- Dividende total revenant aux actionnaires : 50 000€.
- Report à nouveau : 30 764,65€



**SECONDE RESOLUTION**

L'assemblée générale approuve la répartition d'affectation du résultat qui lui est présentée.

Le bénéfice enregistré sur l'exercice clos au 31 décembre 2022 est donc affecté de la façon suivante :

- **Réserve légale : 3 200€**
- **Dividende total revenant aux actionnaires : 50 000€. Il sera mis en paiement le 12/07/2023 après déduction du prélèvement forfaitaire unique de 30%.**
- **Report à nouveau**

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**